



Plan d'action de l'Union Africaine pour la relance verte

2021-2027



TABLE DES MATIÈRES

Principes / Résumé exécutif	3
1.	6
2.	10
3.	12
3.1	13
3.2	13
3.2.1 Financement climatique	10
3.2.2 Énergies renouvelables	13
3.2.3 Biodiversity and Nature-Based Solutions	16
3.2.4 Une agriculture résiliente au changement climatique	19
3.2.5 Villes vertes et résilientes	22
4.	30
5.	31
6.	33

Image de couverture : Flamants roses au lac Bogoria, Kenya (Getty images)

Principes / Résumé exécutif

1. Les progrès accomplis dans la réalisation de l'Agenda 2063, des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris ont été inégaux en Afrique. Un très grand nombre de personnes n'ont pas bénéficié d'améliorations en matière d'éducation, de soins de santé et de sécurité.
2. Le COVID-19 constitue le plus grand choc économique mondial depuis la Grande Dépression et affectera particulièrement l'Afrique en raison des vulnérabilités existantes. Par conséquent, l'insécurité alimentaire et les dettes augmentent, et les progrès durement réalisés en matière de développement sont perdus.
3. Alors que la pandémie de COVID-19 se développe dans le monde et en Afrique, la situation demeure instable et évolue rapidement, et des réponses, des interventions, et des mesures urgentes sont nécessaires. Les États africains et autres organismes doivent ainsi faire preuve d'une agilité et d'une réactivité accrues pour intervenir et contribuer positivement de manière prompte et efficace.
4. Le COVID-19 ne change rien au caractère urgent de la résolution des défis environnementaux en Afrique (et ailleurs), mais il a accéléré les points de décision qui pourraient avoir des répercussions importantes. Alors que les pays passent de l'endiguement du virus à la reprise économique, des choix ont été faits qui détermineront les orientations en matière d'émissions, de résilience et de biodiversité pour les prochaines décennies. Une relance propre et résiliente en Afrique permettra de créer des emplois dans les industries du futur tout en veillant à relever les défis liés à la santé publique, à la prospérité et au changement climatique.
5. En réfléchissant à la manière dont la relance du COVID-19 peut être propre, résiliente et inclusive, il n'est pas nécessaire de partir de zéro. Les plans directeurs nationaux ou sectoriels des pays, les plans d'adaptation au changement climatique et les contributions déterminées au niveau national (CDN) - ainsi qu'une multitude d'autres plans nationaux - sont autant de plans d'action.
6. Dans ce contexte, le Plan d'action pour la relance verte permettra de relever les défis combinés de la relance du COVID-19 et du changement climatique, en se concentrant sur les secteurs essentiels de priorité commune, notamment le financement climatique, les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente, les villes résilientes, l'utilisation des terres et la biodiversité.

De 2021 à 2027, sous l'égide de la Commission de l'Union africaine le Plan d'action pour la relance verte permettra de:

	Renforcer la collaboration sur un large éventail de priorités communes afin de répondre aux objectifs de l'Union africaine pour le redressement durable du continent après le COVID-19 et soutenir la réalisation d'une vision commune en faveur d'un avenir prospère, sûr, inclusif et innovant pour l'Afrique.
	Encourager les mesures dans cinq domaines prioritaires , à savoir : I. le financement climatique, notamment en augmentant les flux, l'efficacité et l'impact du financement II. le soutien aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux programmes nationaux de transition équitable III. les solutions fondées sur la nature et l'accent mis sur la biodiversité grâce à des efforts en matière de gestion durable des terres, de foresterie, d'océans et d'écotourisme IV. l'agriculture résiliente, en privilégiant le développement économique inclusif et les emplois verts V. les villes vertes et résilientes, notamment en se concentrant sur l'eau (inondations et ressources en eau) et en améliorant l'information, la communication et les technologies.
	Le Plan d'action de l'UA pour la relance verte galvanisera les efforts pour soutenir les efforts de relance verte dans les cinq domaines prioritaires à travers les partenaires internationaux, les institutions panafricaines, les communautés économiques régionales et les États membres de l'UA : I. mobilisant des ressources et un soutien technique pour les États membres II. intégrant les principes de la relance verte dans les stratégies de planification, de développement et d'investissement III. augmentant la visibilité des parties prenantes africaines dans les forums internationaux

Le Plan d'action pour la relance verte sera mis en œuvre en étroite collaboration avec les institutions panafricaines, notamment la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et un large éventail d'initiatives régionales et continentales, les banques de développement, le secteur privé et les États membres de l'Union africaine, en vue de compléter et de renforcer les plans de relance nationaux.

1. Analyse situationnelle sur les impacts du COVID-19 et la situation socio-économique et environnementale de l'Afrique

Les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris n'ont pas été uniformes en Afrique, même avant le Covid-19. De très nombreuses personnes n'ont pas bénéficié des améliorations apportées aux infrastructures, à l'éducation, aux soins de santé et à la sécurité. Par exemple, 600 millions d'Africains n'ont actuellement pas accès à l'électricité et 90 % de l'extrême pauvreté risque de se concentrer en Afrique d'ici à 2030. À cela s'ajoutent les catastrophes humanitaires et les conflits internes qui constituent un défi persistant.

Les normes et les structures de pouvoir liées au genre jouent un rôle essentiel lorsqu'il s'agit de déterminer comment les femmes et les hommes de différents milieux sont touchés par ces crises et y réagissent. Les inégalités préexistantes, les rôles et les attentes liés au genre et l'accès inégal aux ressources peuvent aggraver les disparités et rendre certains groupes disproportionnellement vulnérables.¹ Les femmes sont plus exposées et plus vulnérables au changement climatique parce qu'elles sont souvent plus pauvres, moins instruites et ne participent pas aux processus de prise de décision politiques et domestiques qui affectent leur vie.² Les femmes sont également plus vulnérables aux chocs climatiques en raison de leur rôle dans l'agriculture pluviale de subsistance et de leur accès plus faible aux ressources et au pouvoir de décision. La FAO a indiqué que malgré la prise en compte des caractéristiques socio-économiques, les femmes ont toujours 13 % de chances de plus que les hommes de connaître une insécurité alimentaire modérée ou grave, et près de 27 % de chances de plus de connaître une insécurité alimentaire grave au niveau mondial. La lutte contre les inégalités est donc un élément essentiel pour renforcer la résilience et relever les défis climatiques et environnementaux.

Dans ce contexte, l'épidémie de COVID-19 représente le plus grand choc économique mondial depuis la Grande Dépression et affectera particulièrement l'Afrique en raison des vulnérabilités existantes. La Banque mondiale estime que 23 millions de personnes supplémentaires seront poussées vers l'extrême pauvreté et que 20 millions d'emplois pourraient disparaître, ce qui coûterait à l'Afrique jusqu'à 500 milliards de dollars de revenus. L'insécurité alimentaire et les dettes augmentent, et les progrès durement réalisés en matière de développement sont perdus.

De nombreux pays sont entrés dans la crise du COVID-19 avec une vulnérabilité à la dette bien plus importante que celle qu'ils avaient au début de la crise financière mondiale. Durant les années précédant la crise de COVID-19, la composition de la dette de nombreux pays africains s'est détournée des prêts multilatéraux et concessionnels traditionnels au profit de créanciers officiels n'appartenant pas au Club de Paris - dont la Chine, les États du Golfe et l'Inde - et de prêts privés non concessionnels. De plus, les niveaux d'endettement des pays africains ont également augmenté au cours de cette période, avec des ratios dette/PIB supérieurs à 50 % en moyenne, et des ratios supérieurs à 100 %

¹ Gender, Climate & Security, Sustaining inclusive peace on the frontlines of climate change 2020, United Nations Environment Programme, UN Women, UNDP and UNDP/PA/PSO

² Nellemann, C., R. Verma, and L. Hislop (eds), Women at the frontline of climate change: Gender risks and hopes. A Rapid Response Assessment, 2011.

dans plusieurs cas extrêmes. Avant le COVID-19, la majorité des pays africains affichaient des déficits budgétaires supérieurs à 3%.³ Après le COVID-19, la situation de la dette s'est traduite par un manque d'espace budgétaire pour que l'Afrique puisse simultanément répondre à la pandémie, renforcer sa résilience au changement climatique et reprendre la voie de la réalisation des ODD au cours de cette Décennie d'action.

La note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies⁴ sur l'impact de la pandémie de COVID-19 en Afrique reconnaît qu'en plus de l'impact sanitaire, les conséquences indirectes telles que l'insécurité alimentaire, le manque de fournitures médicales, la perte de revenus et de moyens de subsistance, une crise imminente de la dette, ainsi que les risques sécuritaires et politiques connexes seront considérables. Alors que la pandémie de COVID-19 se développe dans le monde et en Afrique, la situation demeure instable et évolue rapidement, et des réponses, des interventions, et des mesures urgentes sont nécessaires. Cette situation requiert une plus grande flexibilité et une meilleure réactivité de la part des États africains et d'autres organismes pour intervenir et contribuer positivement de manière prompt et efficace. Il est nécessaire de saisir les opportunités offertes par le rétablissement suite à la pandémie pour soutenir la transformation du continent vers un avenir plus inclusif et durable. À ce titre, le redressement après la pandémie de COVID-19 est une occasion importante de mettre en place des économies et des sociétés plus propres, plus saines, plus résilientes et plus inclusives, accélérant ainsi le progrès vers l'Agenda 2030 pour le développement durable et les objectifs de l'Accord de Paris.

Les femmes sont particulièrement touchées par le COVID-19, des décennies de progrès ayant été annulées car ces dernières ont vu leurs droits bafoués, leur accès aux services publics et au marché du travail réduit, leur charge de soins non rémunérés multipliée et leurs voix non entendues pendant la pandémie. Un récent rapport des Nations unies révèle que le COVID-19 accroît l'écart de pauvreté entre les femmes et les hommes. D'ici 2030, l'écart de pauvreté entre les hommes et les femmes âgés de 25 à 34 ans s'aggravera, passant de 118 femmes pour 100 hommes en 2021 à 121 femmes. D'ici 2021, environ 435 millions de femmes et de filles vivront avec moins de 1,90 dollar par jour, dont 47 millions qui basculeront dans la pauvreté suite à la pandémie. Ce constat est d'autant plus vrai que les femmes joueront un rôle fondamental dans la réussite de la reprise de la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Pour assurer une relance durable après la pandémie de COVID-19, il convient d'associer une relance verte à une relance inclusive. Une relance "inclusive" ne laisse personne pour compte et permet aux groupes marginalisés (notamment les femmes et les jeunes) de participer activement à la relance. Il s'agit d'un aspect particulièrement important compte tenu de l'évolution démographique de l'Afrique et des défis associés à l'emploi des jeunes sur le continent. Les jeunes joueront un rôle clé dans tous les domaines du redressement après le COVID-19, et doivent être pris en compte, défendus et intégrés.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement au sens large (c'est-à-dire la dégradation des sols, des écosystèmes, la destruction des habitats, la pollution de l'eau et de l'air et la perte de biodiversité, entre autres) aggravent davantage les défis auxquels sont confrontés les pays au cours de la relance après le COVID-19. L'Afrique est déjà confrontée à de nombreuses menaces induites par les effets du changement climatique, qu'il s'agisse de l'évolution des régimes climatiques qui réduisent les rendements agricoles ou des catastrophes naturelles telles que les inondations et les sécheresses qui menacent les communautés et les moyens de subsistance. Ces menaces, réunies, affecteront la mise en œuvre complète de l'Agenda 2030 pour le développement durable et de l'Agenda 2063 pour l'Afrique. Les écarts qui se creusent en matière de financement du développement devraient

³ <https://www.uneca.org/publications/covid-19-africa-protecting-lives-and-economies>

⁴ https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/sg_policy_brief_on_covid-19_impact_on_africa_may_2020.pdf

s'accroître, les pays les moins avancés et les pays en développement d'Afrique ayant potentiellement du mal à atteindre les ODD.

Les dépenses climatiques dans les pays en développement, en particulier en Afrique, seront probablement durement touchées à court terme en raison des impacts du COVID-19. Les dépenses liées au climat dans les pays en développement, notamment en Afrique, risquent d'être durement touchées à court terme en raison des impacts du COVID-19. L'évaluation mondiale initiale du Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national (Partenariat CDN) concernant l'impact de COVID-19 sur les révisions des CDN et l'ambition climatique dans 54 pays (dont 29 en Afrique) a notamment révélé deux défis majeurs : 1) la priorité accordée à la reprise économique et à la santé menace de détourner l'attention politique du changement climatique ; et 2) la réorientation des ressources financières de l'action climatique vers la lutte contre le COVID-19 en raison de priorités concurrentes et de limitations de la mobilité. Les résultats de l'enquête ont également mis en évidence l'opportunité d'une relance économique bien conçue pour accélérer l'intégration de l'action climatique dans le développement.

Si l'on réfléchit à la manière dont la relance après le COVID-19 peut être propre, résiliente et inclusive, il n'est pas nécessaire de partir de zéro : les projets déjà identifiés dans les plans directeurs nationaux ou sectoriels des pays, ainsi que les plans d'adaptation au changement climatique et les contributions déterminées au niveau national⁵ (CDN) de l'Accord de Paris, notamment les objectifs de neutralité en matière de dégradation des terres, les plans d'action nationaux de lutte contre la désertification, la stratégie d'adaptation fondée sur les écosystèmes, les stratégies et plans d'action nationaux en matière de biodiversité, etc. peuvent être utilisés. Pour évaluer la pertinence, la Banque mondiale a suggéré que les initiatives visant à promouvoir la relance suite au COVID-19 soient évaluées sur la base des avantages des mesures de relance et de création d'emplois à court terme, notamment le nombre et la rapidité des emplois créés et leur adéquation avec les compétences locales, les avantages de la croissance à moyen terme, la durabilité à long terme et les contributions à la décarbonisation, notamment l'évaluation de la trajectoire actuelle et future des émissions du pays, la protection des écosystèmes locaux et de la biodiversité, ainsi que l'impact sur le potentiel de croissance à long terme.⁶

Le COVID-19 ne change rien au caractère urgent de la résolution des défis environnementaux en Afrique (et ailleurs), mais il a accéléré les points de décision qui pourraient avoir des répercussions importantes. Alors que les pays passent de l'endiguement du virus à la reprise économique, des choix ont été faits qui détermineront les orientations en matière d'émissions, de résilience et de biodiversité pour les prochaines décennies. Une relance propre et résiliente en Afrique permettra de créer des emplois dans les industries du futur tout en veillant à relever les défis liés à la santé publique, à la prospérité et au changement climatique.

⁵ https://www.dropbox.com/sh/f9j5u5yc2d0ey7o/AACsa5k3rdbQfOHQ705aOLnna/8.%20Economic%20Advisory%20Support?DI=0&preview=NDPC_COVID_Response_Blog.pdf&subfolder_nav_tracking=1

⁶ Stephen Hammer; Stéphane Hallegatte; Ferzina Banaji, How countries' climate ambitions can support a sustainable recovery from COVID-19 (Coronavirus); MAY 05, 2020, <https://blogs.worldbank.org/climatechange/how-countries-climate-ambitions-can-support-sustainable-recovery-covid-19-coronavirus>

2. Cadre politique continental et international pour répondre aux défis de l'Afrique

Le présent Plan d'action pour la relance verte s'appuiera sur les travaux existants dans le cadre de diverses initiatives, notamment: l'Initiative pour l'adaptation en Afrique (IAA), l'Initiative pour les énergies renouvelables en Afrique (AREI), la Stratégie pour l'économie bleue en Afrique, le Cadre de l'Union africaine pour la gestion durable des forêts, le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA), le Programme africain de développement agricole résilient aux changements climatiques (ACRADP), l'initiative Just Rural Transition (JRT), l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers africains (AFR100), la Grande Muraille verte pour le Sahara, le Sahel et l'Afrique australe, le Partenariat NDC⁷, le Programme Climat pour le développement en Afrique (ClimDev Africa), les trois commissions climatiques régionales: les États insulaires africains, le bassin du Congo et le Sahel, et avec la Banque africaine de développement (BAD) pour renforcer le rôle du bureau régional du Centre mondial sur l'adaptation - Afrique.⁸

Plus récemment, un Programme africain de relance verte (AGSP) a été proposé pour soutenir le programme global de relance du continent après le COVID-19 et contribuer à la réalisation des objectifs définis dans l'Agenda 2063: "L'Afrique que nous voulons" et aider le continent à se remettre sur la voie de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

Le présent Plan d'action pour la relance verte, élaboré conjointement par la Commission de l'Union africaine et le Royaume-Uni, doit contribuer à la réalisation des plans de relance du Programme africain de relance verte (AGSP), et les domaines prioritaires proposés ici sont conformes à plusieurs de ceux identifiés dans l'AGSP. Le cas échéant, le Plan d'action pour la relance verte peut s'inspirer des réalisations de l'initiative de conseil économique menée par les pays et des processus de révision des NDC pour le Partenariat NDC et s'aligner sur le soutien apporté aux pays. Sous la direction de l'Union africaine, en partenariat avec le Royaume-Uni, le Plan d'action pour la relance verte sera également en mesure de travailler en étroite collaboration avec les institutions panafricaines, notamment la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), et les États membres de l'Union africaine, dans le but de compléter et de renforcer leurs propres plans de relance.

⁷ L'initiative de conseil économique du partenariat NDC lancée le 29 juin 2020 a été déployée sur la base des demandes des pays pour les 12 prochains mois dans 32 pays (14 en Afrique) jusqu'à présent. Les conseillers économiques seront intégrés dans les ministères des finances/de la planification afin de mener des évaluations de l'impact macroéconomique du COVID-19 sur l'action climatique et d'aider les pays à aligner leurs efforts de relance sur l'action climatique en vue de stimuler la croissance verte. Un soutien supplémentaire a également été mis en place grâce à un groupe d'experts thématiques mondial virtuel auquel les pays peuvent accéder gratuitement

⁸ Récemment créé par la BAD Plus d'infos : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/global-and-african-leaders-welcome-launch-gca-africa-historic-moment-accelerate-adaptation-continent-37862>

3. Plan d'action pour la relance verte

Plan d'action pour la relance verte permettra de relever les défis combinés de la relance du COVID-19 et du changement climatique, en ciblant les secteurs essentiels de priorité commune, notamment le financement climatique, les énergies renouvelables, l'agriculture résiliente, les villes résilientes, l'utilisation des sols et la biodiversité.

3.1 Objectifs

1. Renforcer la collaboration sur un large éventail de priorités communes afin de soutenir les objectifs de l'Union africaine pour la relance durable et verte du Continent après le COVID-19
2. Soutenir la réalisation d'une vision commune en faveur d'un avenir prospère, sûr, inclusif et innovant pour l'Afrique

3.2 Priorités et interventions spécifiques

	Financement climatique Augmentation des flux, de leur efficacité et de leur impact
	Énergies renouvelables Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité et l'accessibilité énergétiques, et soutenir la "transition juste" vers les énergies propres
	Biodiversité et solutions basées sur la nature Notamment la gestion durable des terres, la foresterie, les océans et l'écotourisme
	Une agriculture résiliente au changement climatique Axée sur le développement économique et les emplois verts
	Villes vertes et résilientes Axées sur l'eau (inondations et ressources en eau) et sur l'amélioration de l'information, de la communication et des technologies.



Financement climatique

Augmentation des flux, de leur efficacité et de leur impact



(Getty images)

3.2.1 Financement climatique

Les activités visant à accroître les flux, l'efficacité et l'impact du financement climatique auront pour but de limiter les émissions par l'atténuation et de réduire la vulnérabilité par l'adaptation. De nombreuses régions d'Afrique sont très vulnérables aux chocs climatiques. Le financement climatique est donc nécessaire pour aider à atténuer les risques, s'y adapter et améliorer la résilience. Ce dernier n'est toutefois pas toujours facile d'accès ni disponible en temps voulu. Lorsque le financement est assuré, les inefficacités des mécanismes de mise en œuvre et l'incapacité qui en résulte de mobiliser des fonds plus importants signifient que les montants ayant un impact sur les plus vulnérables sont insuffisants.

Le financement climatique est un élément essentiel du Plan d'action pour la relance verte qui permet d'obtenir des résultats à grande échelle. C'est l'occasion de rendre le financement climatique plus accessible et d'en améliorer les flux vers les régions et les communautés les plus vulnérables d'Afrique. Il convient d'augmenter le financement spécifique destiné à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, de compléter et de renforcer les initiatives menées dans le cadre du financement du développement à l'ère du COVID-19 et au-delà, dans le cadre du Programme d'action d'Addis-Abeba.⁹

La mise en place et l'allocation des financements doivent impérativement impliquer toutes les catégories de la population. Il conviendra de veiller à ce que les femmes, les jeunes, les personnes handicapées et les autres groupes marginaux soient informés de l'évolution du financement climatique.

⁹ United Nations, Financing for Development in the Era of COVID-19 and Beyond, September 2020
https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/part_ii_-_detailed_menu_of_options_financing_for_development_covid19.pdf



Financement climatique

Augmentation des flux, de leur efficacité et de leur impact

Ces groupes peuvent jouer (et jouent) un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique en raison de leurs connaissances locales et de leur leadership en matière de gestion durable des ressources et/ou de pratiques durables au niveau des ménages et des communautés. Par exemple, la participation des femmes au niveau politique a permis de mieux répondre aux besoins des citoyens, de renforcer la coopération entre les partis et les ethnies et d'instaurer une paix plus durable.¹⁰ En revanche, si les politiques ou les projets sont mis en œuvre sans une participation réelle et inclusive, cela peut accroître les inégalités existantes et réduire l'efficacité.

Les résultats seraient les suivants :

- 1 Une meilleure accessibilité globale et une plus grande efficacité des flux financiers destinés à lutter contre le changement climatique en Afrique, notamment en matière d'atténuation et d'adaptation. Des pratiques et des exigences de candidature plus efficaces et moins complexes permettant d'accéder au financement climatique de différents bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.
- 2 Une transformation des contributions déterminées au niveau national des pays en développement en un ensemble de projets bancables, susceptibles d'attirer des investissements du secteur privé à grande échelle. Il pourrait s'agir d'investissements de capitaux privés catalysés par des politiques gouvernementales de réduction des risques, et de meilleures politiques fiscales favorisant le flux de financement climatique privé.
- 3 Une priorité accordée aux projets nationaux déjà identifiés dans les plans directeurs nationaux ou sectoriels des pays, ainsi que dans les plans d'adaptation au changement climatique et les contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Accord de Paris.
- 4 L'adaptation et la résilience sont intégrées dans toutes les approches pour veiller à ce que les risques de catastrophe et les risques climatiques futurs soient pris en compte dans tous les investissements afin de s'assurer que ces derniers soient dynamiques et tiennent compte des risques.
- 5 Une augmentation des investissements sur les risques de catastrophe pour la résilience. Un meilleur alignement des financements, compte tenu des risques croissants engendrés par les chocs climatiques. Un plus grand nombre de vies sauvées grâce à une planification proactive et à la gestion et la réduction des risques de catastrophe, notamment par des investissements soutenus dans les systèmes d'alerte rapide, des interventions précoces et une préparation adéquate, ainsi que par l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans les processus de développement.
- 6 Des flux financiers plus importants vers les plus vulnérables pour renforcer la résilience aux chocs climatiques, notamment les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés. Cela pourrait inclure le développement ou le renforcement des filets de sécurité sociale pour les plus vulnérables.

¹⁰ UNFCCC, Quel est le lien et pourquoi le genre et le changement climatique sont-ils importants?, <https://unfccc.int/gender>



Financement climatique

Augmentation des flux, de leur efficacité et de leur impact

Domaines d'intervention

La superposition des ressources financières existantes, nouvelles et supplémentaires, adéquates et prévisibles, provenant d'organismes publics et privés, déterminera le niveau de réalisation. À titre d'exemple, le déficit de financement pour la mise en œuvre de l'ensemble des contributions africaines déterminées au niveau national est estimé à 3000 milliards de dollars d'ici à 2030.

Dans le cadre du financement climatique, le Plan d'action visera à:

- 1 Améliorer l'accessibilité et l'efficacité des flux financiers pour l'atténuation et l'adaptation en protégeant, renforçant et améliorant la mise en œuvre des mécanismes de financement climatique. Cela permettra d'augmenter les flux de financement climatique au profit des plus vulnérables, notamment les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés, afin d'accroître l'adaptation et de renforcer la résilience aux chocs climatiques.
- 2 Transformer les contributions déterminées au niveau national en un portefeuille de projets bancables, susceptibles d'attirer des investissements à grande échelle de la part du secteur privé. Promouvoir l'utilisation d'outils de financement climatique axés sur les politiques et les résultats.
- 3 S'aligner sur les travaux de l'ONU sur le financement du développement¹¹, étudier les possibilités de conversion de la dette en faveur de l'action climatique, promouvoir des mécanismes d'échange de carbone axés sur le développement pouvant soutenir l'adaptation au climat en Afrique, et reconnaître le rôle que la microfinance peut jouer dans l'amélioration de la résilience au COVID-19, au changement climatique et à d'autres chocs.
- 4 Prenant note de la nécessité d'une Transition juste, encourager les États à s'assurer que les plans de relance économique et les emprunts auprès des Institutions financières internationales soutiennent une relance qui soit propre, résiliente et inclusive - en privilégiant les domaines décrits dans ce plan d'action par rapport aux secteurs à forte intensité de carbone ou vulnérables au climat.

¹¹ UN, Le financement du développement à l'ère de la COVID-19 et au-delà: <https://www.un.org/fr/coronavirus/financing-development>



Énergies renouvelables

Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité et l'accessibilité énergétiques, et soutenir la "transition juste" vers les énergies propres



Éoliennes à Cape Town, Afrique du Sud (Getty Images)

3.2.2 Énergies renouvelables

Les changements démographiques attendus sur le continent sont susceptibles d'augmenter la demande d'énergie et de transport. La population en âge de travailler de la région devrait augmenter en moyenne de 20 millions de personnes par an au cours des deux prochaines décennies, soit plus que sur tout autre continent. Il existe une réelle opportunité de veiller à ce que les besoins des générations futures soient satisfaits grâce à des investissements intelligents sur le plan climatique réalisés dès maintenant. Les pays africains ont besoin à la fois du soutien de leurs partenaires internationaux et de l'espace de développement pour parvenir à une transition juste, compte tenu notamment des niveaux élevés d'inégalité, de chômage et de sous-développement auxquels le continent est confronté. Les besoins et les circonstances de l'Afrique doivent être pris en considération afin de réaliser une transition juste vers un avenir à faible émission de carbone et de contribuer à relever le défi mondial de la crise climatiques.

Promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables - Les énergies propres et renouvelables et les systèmes d'efficacité énergétique sont également importants pour protéger la santé des citoyens d'un continent qui s'urbanise rapidement, la pollution de l'air intérieur étant responsable de 3,7 millions de décès dans le monde.¹² Les nouveaux investissements doivent accorder la priorité à la création d'emplois et à une transition juste grâce à l'accès à une énergie abordable, fiable et propre pour les près de 600 millions d'Africains qui n'ont pas accès à l'électricité. Il

¹² OMS, COP24 Special report: Health & Climate Change, 2018, <https://www.who.int/globalchange/publications/COP24-report-health-climate-change/en/>



Énergies renouvelables

Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité et l'accessibilité énergétiques, et soutenir la "transition juste" vers les énergies propres

faut également se concentrer sur les réseaux de transmission et de distribution afin de permettre à l'énergie produite d'atteindre les régions qui en ont le plus besoin. Il convient toutefois d'éviter une situation dans laquelle l'Afrique entrerait dans une nouvelle ère de dépendance à l'égard des importations extérieures de technologies renouvelables, à un moment où il sera difficile d'obtenir des devises étrangères en raison de la perturbation économique liée au Covid-19.

Promouvoir l'efficacité et l'accessibilité énergétiques - l'efficacité énergétique est également un domaine clé pour aider les pays à réduire leurs émissions tout en améliorant la rentabilité de la production, de la transmission et de la distribution de l'énergie. Il est nécessaire de remédier à l'absence et au caractère inabordable de l'extension des lignes de transmission vers les zones rurales éloignées. En réalité, les pays africains sont confrontés au défi de l'investissement dans la production d'énergie renouvelable, notamment dans les réseaux de transmission. C'est dans ce contexte que le programme de "transition juste" devrait essentiellement veiller à ce que les pays africains investissent dans les réseaux de transmission.

Soutenir les programmes nationaux de "transition juste" - Une transition de l'investissement dans les combustibles fossiles, et en particulier le charbon, vers les énergies renouvelables serait de plus en plus viable économiquement, les énergies renouvelables étant désormais moins chères que le charbon neuf et créant plus d'emplois par dollar investi.

Toutefois, pour les pays africains, en particulier ceux qui dépendent des combustibles fossiles comme principale source d'énergie et de recettes en devises, il est admis que la "transition juste" est un processus complexe et à long terme, qui dépendra des circonstances nationales, des capacités et de la mise à disposition d'un soutien adéquat. En soutenant les programmes nationaux de "transition juste" pour les pays qui prévoient de le faire, les circonstances auxquelles chaque pays d'Afrique est confronté doivent être prises en considération pour s'assurer que les solutions proposées répondent au programme de relance de l'Afrique.

Les considérations susmentionnées sont conformes aux objectifs de nombreux programmes de relance après le COVID-19, à savoir créer des emplois verts, des revenus et maximiser les effets multiplicateurs économiques.

Domaines d'intervention

Les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique nécessiteront de renforcer les initiatives existantes telles que l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI)¹³ et l'Initiative ODD7 pour l'Afrique¹⁴ afin d'atteindre l'objectif de mobilisation du potentiel africain pour produire au moins 300 GW d'ici 2030. L'initiative ODD7 pour l'Afrique, qui repose sur trois piliers que sont la durabilité, la gouvernance et le financement, vise à accélérer les investissements du secteur privé dans les énergies propres en vue d'améliorer l'accès et l'action climatique.

Les États insulaires africains (EIA) sont confrontés à des défis uniques pour répondre aux besoins énergétiques en raison de leur situation géographique. Compte tenu de la situation particulière des États insulaires, la Commission de l'Union africaine aidera tous les EIA à élaborer des programmes

¹³ Africa Renewable Energy Initiative: <http://www.arei.org/>

¹⁴ UNECA, SDG7 Initiative for Africa: Investing in clean energy, 2020: https://archive.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/business_forum_sdg7_brochure_english-f.pdf



Énergies renouvelables

Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité et l'accessibilité énergétiques, et soutenir la "transition juste" vers les énergies propres

d'énergie renouvelable et à obtenir des financements auprès des fonds pour le climat et d'autres sources de financement potentielles pour développer leurs ressources en énergie renouvelable. Le programme devrait les aider à réduire leur dépendance aux combustibles fossiles et à augmenter de manière significative l'utilisation de ressources énergétiques renouvelables et résilientes au changement climatique. L'objectif global du programme REAIS consiste à accroître l'accès des populations des États insulaires africains à des énergies renouvelables propres, abordables, modernes et durables, conformément à l'Agenda 2063 de l'UA, à l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et à l'Accord de Paris.

Selon le Rapport africain sur les solutions énergétiques pour une cuisson propre établi en novembre 2014, en Afrique subsaharienne (ASS), parmi les autres secteurs (industrie, agriculture, transport), celui des ménages consomme la plus grande part d'énergie (45 %). Cette forte proportion d'énergie qui va aux ménages est utilisée comme combustible de cuisson. La majorité des combustibles de cuisson en ASS proviennent de la biomasse solide traditionnelle (80 %), qui représente la part de consommation la plus élevée parmi les régions en développement du monde (Afrique du Nord, Asie de l'Est et du Sud, Amérique latine, Caraïbes). Les combustibles de cuisson propres représentent 20 % de la consommation énergétique des ménages en Afrique subsaharienne, alors qu'en Afrique du Nord, leur part dans la consommation énergétique des ménages est de 96,2 %. Le taux de pénétration des combustibles propres en Afrique subsaharienne est le plus faible parmi les combustibles de cuisson propres utilisés par les ménages dans le monde, notamment en Afrique du Nord. À cet égard, l'Afrique subsaharienne se situe au bas de la pyramide mondiale des combustibles propres.¹⁵

Le secteur des énergies renouvelables a créé 11 millions d'emplois dans le monde en 2018. L'AREI doit apporter un soutien suffisant pour permettre aux pays africains de prendre des mesures audacieuses pour sauter le pas vers les énergies renouvelables intelligentes et centrées sur les personnes et les systèmes d'efficacité énergétique ainsi que les chaînes de valeur en termes de marchés nouveaux et émergents et de création d'emplois. Les investissements dans les énergies renouvelables et dans des sources d'énergie diversifiées pourraient également protéger les économies en cas de pandémies et de crises économiques futures.

Dans le cadre des énergies renouvelables, le Plan d'action visera à:

1

Renforcer et soutenir la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives visant à lutter contre la dégradation de l'habitat, notamment l'initiative pour les énergies renouvelables en Afrique, l'initiative ODD7 pour l'Afrique afin d'accroître les actions en faveur des énergies propres dans les CDN et soutenir les instruments de facilitation de l'accès au crédit pour accélérer et renforcer les investissements du secteur privé dans ces actions

2

Utiliser l'influence fédératrice de l'Union africaine et des campagnes de la COP 26 pour soutenir les pays africains dans leurs plans de transition juste et mobiliser les pays développés, les organisations multilatérales et les financiers privés pour qu'ils les aident au moyen de leurs dépenses internationales

¹⁵ World Bank, Clean and Improved Cooking in Sub-Saharan Africa, November 2014, <http://documents1.worldbank.org/curated/en/164241468178757464/pdf/98664-REVISED-WP-P146621-PUBLIC-Box393185B.pdf>



Énergies renouvelables

Promouvoir les énergies renouvelables, l'efficacité et l'accessibilité énergétiques, et soutenir la "transition juste" vers les énergies propres

3

Œuvrer pour sécuriser les investissements (publics et privés) et le transfert de technologie dans l'expansion du réseau, la transmission, la distribution et l'amélioration de l'efficacité, afin d'élargir l'accès à l'électricité, tout en augmentant le déploiement de mini-réseaux et de produits hors réseau pour ceux qui ne peuvent pas atteindre le réseau national. Il est important de se concentrer sur ces deux domaines pour assurer une transition équitable

4

Travailler à combler des lacunes importantes en matière de transfert de technologie et d'expertise technique

5

Développer les activités relatives aux technologies de cuisson propres et renforcer les capacités nationales afin de promouvoir l'adoption et l'utilisation de ces technologies. Cela permettra non seulement d'améliorer la santé, mais aussi d'inverser le rythme de la déforestation, étant donné que le commerce du charbon de bois et du bois de chauffage constitue un facteur important de changement de la couverture terrestre

6

Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre par les pays de contributions déterminées au niveau national (CDN) nouvelles et actualisées, de stratégies à long terme (SLT) et de NDT



Biodiversité et Solutions Basées sur la Nature

Notamment la gestion durable des terres, la foresterie, les océans et l'écotourisme



Anse Source d'Argent aux Seychelles où un tiers du territoire océanique est désigné zones marines protégées

3.2.3 Biodiversity and Nature-Based Solutions

Les nations africaines affichent des objectifs ambitieux en matière d'utilisation durable des terres et de foresterie. Les populations et les écosystèmes des zones arides d'Afrique figurent parmi les plus vulnérables aux chocs humains et naturels en raison de divers facteurs environnementaux. L'Afrique a développé la vision de restaurer et de gérer durablement 100 millions d'hectares de terres et de créer 10 millions d'emplois d'ici 2030, une vision fondée sur la création d'un corridor vert à travers le continent. Ce mouvement dirigé par l'Afrique contribue à la réalisation de 15 des 17 objectifs de développement durable (ODD) et du Défi de Bonn.

Les solutions basées sur la nature¹⁶ sont des mesures qui exploitent et améliorent la nature pour répondre aux défis sociétaux. Le concept repose sur le fait que des écosystèmes naturels et gérés sains produisent un éventail de services dont dépend le bien-être humain. Les solutions fondées sur la nature offrent la possibilité de renforcer la résilience climatique au niveau local, tout en contribuant à améliorer les moyens de subsistance. Les investissements réalisés dans ces solutions permettent donc aux pays de mieux se reconstruire en apportant une réponse immédiate à l'impact économique de la pandémie de COVID19 tout en réduisant l'impact du changement climatique.

En effet, les solutions fondées sur la nature bien conçues offrent des avantages environnementaux, sociaux et économiques considérables. Une gestion efficace et une utilisation légale durable de la faune et de la flore sauvages améliorent les moyens de subsistance des communautés locales, renforcent

¹⁶ <https://www.naturebasedsolutionsinitiative.org/>



Biodiversité et Solutions Basées sur la Nature

Notamment la gestion durable des terres, la foresterie, les océans et l'écotourisme

leur résistance aux effets néfastes du changement climatique et contribuent aux économies nationales. Il est tout aussi important de souligner que la faune et la flore sauvages deviennent un atout plutôt qu'un handicap pour les communautés rurales qui vivent avec elles. Cela crée en retour un sentiment de "conservation des ressources" permettant aux communautés locales de cohabiter avec la faune sauvage, minimisant ainsi les conflits homme-faune et réduisant les risques de braconnage et de commerce illégal de la faune sauvage. Une telle approche reconnaît l'importance des communautés locales en tant que "première ligne de défense" dans la lutte contre le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages.

Les pays africains bénéficieront également d'un soutien en matière de comptabilisation du capital naturel et d'évaluation des services écosystémiques. Ces exercices permettent également de renseigner les plans de développement nationaux, les compensations en matière de biodiversité (qui sont particulièrement importantes étant donné l'augmentation de la demande de matériaux favorisant un avenir à faible émission de carbone) et les mécanismes de paiement des services écosystémiques.

Les investissements dans l'économie bleue renforceraient la contribution environnementale au développement d'une économie bleue durable en Afrique, tout en améliorant les moyens de subsistance des personnes vivant dans les zones côtières et riveraines. Il est également nécessaire de renforcer le soutien à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union africaine pour l'économie bleue afin d'exploiter le potentiel d'amélioration de la productivité et de la gestion durable des océans, des écosystèmes marins et d'eau douce, de la création d'emplois, du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, des opportunités de création de richesses et de la durabilité environnementale vers un développement durable de l'économie bleue.

Des plans spatiaux marins modernes et bien définis peuvent aider les nations africaines à maximiser le potentiel de leurs ressources océaniques de manière durable. Ces plans devraient inclure des rapports sur la connaissance du domaine maritime (MDA) qui permettront aux décideurs de déterminer la meilleure façon de déployer les capacités de sécurité maritime en cas d'identification d'une menace en mer (ou sur les infrastructures maritimes), d'un crime en train d'être commis ou d'une situation présentant un niveau de risque élevé si elle est laissée à elle-même.

Les pays africains devraient être encouragés à soutenir l'objectif proposé d'atteindre 30 % des zones océaniques sous protection d'ici 2030, qui sera adopté lors de la COP 15 de la Convention sur la diversité biologique (CDB), initialement prévue en mai.

La revitalisation de l'économie de la biodiversité, les solutions fondées sur la nature et l'écotourisme permettront de promouvoir la conservation, de protéger les emplois et les actifs naturels. La contribution de nos ressources biologiques et de leurs services au développement durable doit être réalisée en mettant en avant les opportunités offertes par l'économie de la biodiversité. En outre, il est essentiel de faire face aux menaces qui pèsent sur les ressources biologiques de l'Afrique, notamment la restauration des terres, la gestion durable des terres et la gestion des espèces exotiques envahissantes. Il est urgent de lutter contre les activités illégales et non réglementées d'exploitation et de commerce des espèces sauvages, compte tenu des origines de l'épidémie de COVID-19 et de la connaissance du transfert du virus de la faune sauvage à l'homme, pour éviter la transmission de maladies zoonotiques similaires à l'avenir. Après l'épidémie de COVID-19, il est essentiel de s'appuyer sur les expériences et les pratiques des structures de coopération régionale et d'élaborer des stratégies pour l'intégration et la participation des plateformes régionales formelles et informelles dans les processus post-2020 relatifs à la biodiversité.



Biodiversité et Solutions Basées sur la Nature

Notamment la gestion durable des terres, la foresterie, les océans et l'écotourisme

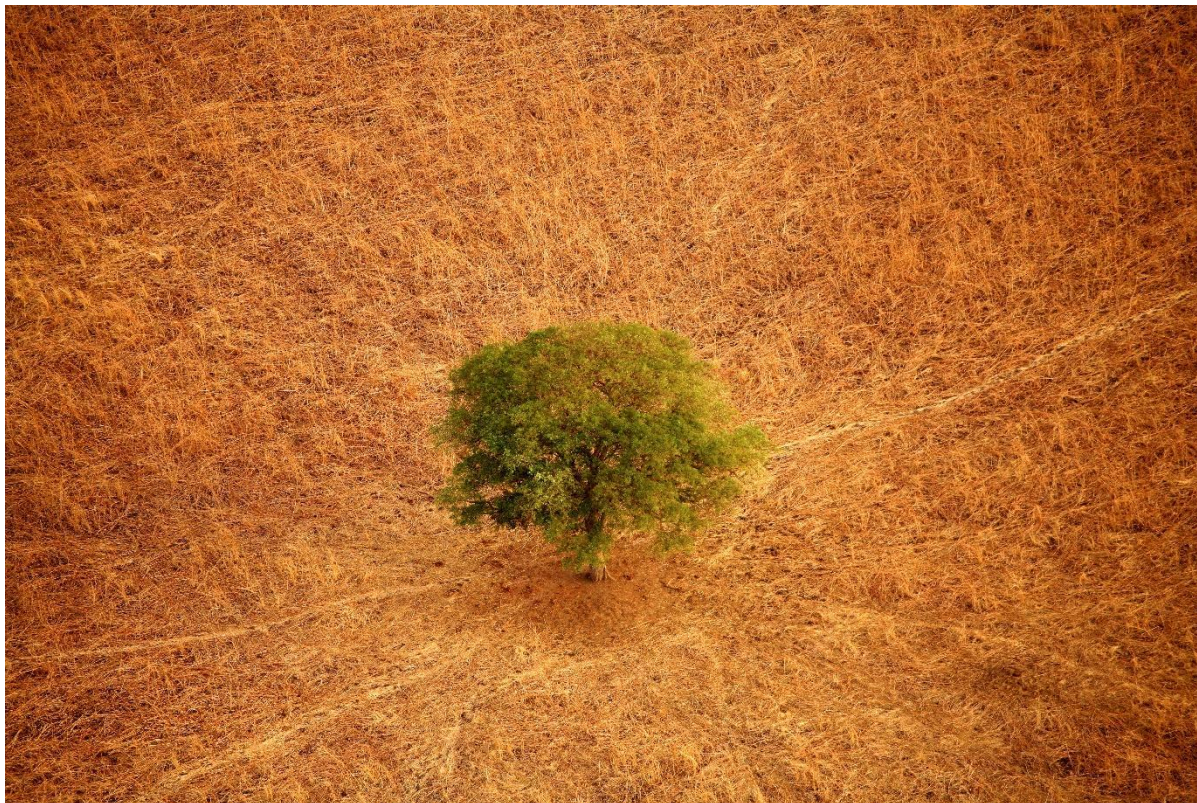
Un soutien immédiat aux agences d'écotourisme et de conservation, aux emplois est nécessaire, car l'écotourisme en Afrique a été durement touché par le COVID-19. Le tourisme écologiquement et socialement responsable, qui promeut la conservation, doit être redynamisé en raison de son faible impact sur les visiteurs et de la participation socio-économique active et bénéfique des populations locales.

Domaines d'intervention

La priorité accordée à la biodiversité grâce à la gestion durable des terres, à la sylviculture, aux océans et à l'écotourisme offre la possibilité de rassembler et de superposer les investissements qui renforcent l'impact collectif.

Dans le cadre de la biodiversité et des solutions basées sur la nature, le Plan d'action visera à:

- 1 Renforcer et soutenir la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives destinées à lutter contre la dégradation du milieu naturel, notamment : le Cadre de gestion durable des forêts de l'Union africaine ; la Stratégie africaine de lutte contre l'exploitation et le commerce illicites de la faune et de la flore sauvages en Afrique ; le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue dans le cadre de l'engagement de l'Afrique à mettre en œuvre la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes (2021-2030) ; entre autres
- 2 Soutenir le développement et la gestion des parcs nationaux et autres zones protégées.
- 3 Renforcer l'engagement à fournir des ressources adéquates pour lutter contre les facteurs de désertification, de dégradation des sols et de sécheresse et soutenir les programmes existants tels que la Grande Muraille verte pour le Sahara, le Sahel et l'Afrique australe, renforcer les programmes d'action sous-régionaux de l'Initiative de restauration des paysages forestiers africains pour lutter contre la désertification ainsi que les Initiatives pour l'Afrique australe.
- 4 Élaborer et améliorer les mécanismes de protection de l'environnement océanique pour soutenir la biodiversité, la résilience climatique et l'économie bleue.
- 5 Accroître l'ambition politique en matière de solutions fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique (et veiller à établir des liens avec la stratégie de lutte contre le COVID-19), et soutenir l'engagement des dirigeants en faveur de la nature.
- 6 Soutenir le développement et l'application d'outils permettant de mieux intégrer la nature et le capital naturel, y compris la biodiversité, dans les stratégies et les plans de relance et de développement nationaux, sectoriels et urbains.



Parc National de Zakouma, Chad (Getty Images)

3.2.4 Une agriculture résiliente au changement climatique

La croissance économique du secteur agricole est deux à trois fois plus efficace pour réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire que la croissance générée par d'autres secteurs. Parmi les personnes vivant dans l'extrême pauvreté en Afrique, 82 % vivent dans des zones rurales et la majorité d'entre elles sont de petits exploitants agricoles. De nombreux éléments établissent un lien entre les risques liés au climat et l'ampleur et la persistance de la pauvreté rurale dans ces environnements. L'investissement dans les économies rurales est essentiel tant pour réduire la pauvreté que pour renforcer la résilience au changement climatique.

Une approche coordonnée et concertée, incluant les femmes et les jeunes, pour rendre l'agriculture et les communautés rurales au sens large plus résilientes pourrait prévoir des investissements stratégiques dans une agriculture résiliente au climat (notamment par l'irrigation, les variétés de semences et les services de conseil, ainsi que par une recherche ciblée sur la résilience de l'agriculture) et plus rentable (notamment par l'augmentation de la production et une meilleure intégration aux chaînes d'approvisionnement). À cette fin, il est nécessaire de mettre en place les éléments fondamentaux, à savoir une gestion et une planification des terres fondées sur des données probantes, un régime foncier sûr et une gouvernance élargie efficace.

Le succès de ces mesures se traduirait par une augmentation durable de la productivité agricole, des moyens de subsistance des populations rurales, de la résilience et des résultats en matière de nutrition. Le réalignement des politiques, des financements et des aides permet d'encourager l'investissement et d'accroître la rentabilité des pratiques du système alimentaire qui ont des effets positifs sur le climat, la biodiversité, la nutrition et la réduction de la pauvreté. Une réorientation assistée de l'agriculture



Une Agriculture Résiliente au Changement Climatique

Axée sur le développement économique et les emplois verts

africaine des petits exploitants, qui s'éloigne de la seule subsistance grâce à un meilleur accès aux chaînes de valeur, peut stimuler de nouvelles formes d'entrepreneuriat et de croissance économique, notamment pour les jeunes. L'amélioration de la productivité réduirait la pression sur les terres, qui est la principale cause de la dégradation des sols et de la déforestation.

Il est important de noter que les interventions dans ce domaine dépendent particulièrement du contexte et qu'elles sont susceptibles d'atteindre des objectifs multiples, mais aussi de créer des tensions entre les objectifs. Pour être efficaces, les programmes sensibles au genre, axés sur les jeunes et intelligents face au climat nécessitent une compréhension approfondie du contexte culturel et des ressources, notamment de la dynamique du pouvoir et des stratégies d'adaptation négatives, et toutes les étapes doivent en tenir compte. L'adéquation des interventions à inclure dans le financement du plan de relance variera selon l'intervention et le lieu.

Domaines d'intervention

La proposition porte sur une approche coordonnée visant à rendre l'agriculture et les communautés rurales au sens large plus résilientes grâce à des investissements stratégiques dans la résilience (notamment par l'irrigation, les variétés de semences et les services de conseil, ainsi que par une recherche ciblée sur la résilience agricole) et plus rentables (notamment par l'augmentation de la production et une meilleure intégration aux chaînes d'approvisionnement). Pour y parvenir, il est nécessaire, dans certains endroits, de mettre en place les éléments fondamentaux, à savoir un régime foncier sûr et une gouvernance plus large et efficace. La priorité serait accordée aux petites exploitations agricoles.

Dans le cadre de la résilience de l'agriculture face au climat, le Plan d'action visera à:

1

Renforcer la gouvernance foncière et les marchés fonciers en régularisant les régimes fonciers et en mettant en place des systèmes d'administration foncière, lesquels sont susceptibles de générer des bénéfices sur une période plus longue, mais qui pourraient constituer une composante importante de la planification et du soutien de la relance post-COVID-19

2

Accroître le financement de l'adaptation au changement climatique dans l'agriculture: le succès des mesures d'adaptation dans l'agriculture dépend non seulement des innovations technologiques, mais aussi des environnements institutionnels, politiques et d'investissement favorables, capables de faciliter la mise en œuvre rapide des innovations. De nouveaux modèles commerciaux et financiers adaptés constituent un domaine d'innovation pour soutenir la mise à l'échelle d'innovations technologiques éprouvées, notamment en matière d'investissement à impact, de financement mixte, d'intégration de pratiques résistantes au changement climatique dans les activités des institutions financières

3

Investir dans l'industrialisation verte du secteur agricole, les opportunités étant disponibles pour le commerce intrarégional dans le cadre de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAF).



Une Agriculture Résiliente au Changement Climatique

Axée sur le développement économique et les emplois verts

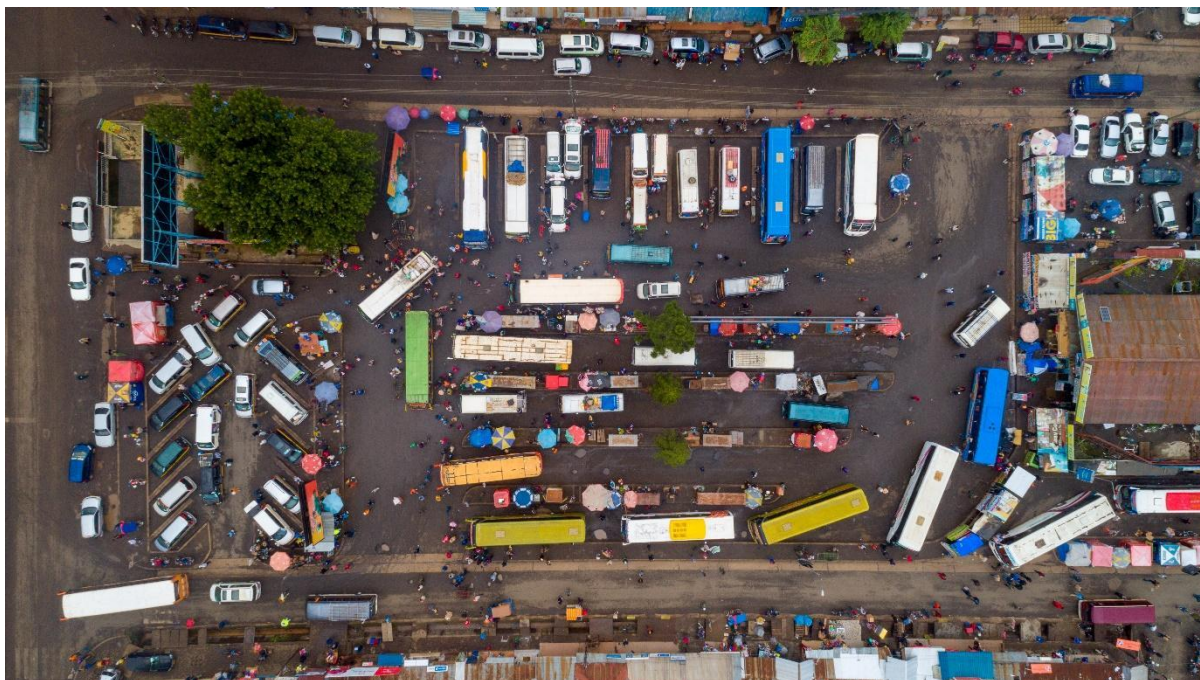
- 4** Intégrer l'adaptation et la résilience dans les processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et promouvoir l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine (AAA)¹⁷ et le Programme africain de développement agricole résilient face au climat (ACRADP).
- 5** Utiliser au mieux les technologies et les instruments émergents, notamment: les technologies d'énergie propre dans le secteur de l'agriculture ; les services climatiques et l'imagerie par satellite pour prévoir les événements climatiques et réduire la vulnérabilité; l'intégration de la protection sociale et de l'assurance pour les populations rurales, avec des systèmes d'alerte précoce basés sur des données (par exemple, les menaces climatiques et végétales/animales); et la mise à profit des solutions du secteur privé telles que l'irrigation solaire par paiement échelonné
- 6** Réaliser des investissements et/ou prendre des engagements politiques pour renforcer le soutien public à une agriculture durable et résistante au climat, par exemple en s'appuyant sur l'initiative Just Rural Transition (JRT) lancée avec le soutien du Royaume-Uni à l'UNCAS

¹⁷ Par exemple, en encourageant la mise en œuvre des plans d'investissement pour une agriculture résiliente face au changement climatique (CRAIP) dans divers pays ciblés, en identifiant des canaux de financement pour le développement de nouveaux CRAIP en Afrique et en mobilisant des fonds pour la mise en œuvre des CRAIP existants en Afrique.



Villes Vertes et Résilientes

Axées sur l'eau (inondations et ressources en eau) et sur l'amélioration de l'information, de la communication et des technologies



Gare routière de la ville d'Arusha, Tanzania (Getty Images)

3.2.5 Villes vertes et résilientes

L'Afrique s'urbanisant rapidement, il est nécessaire de développer des modèles africains de planification urbaine durable. Le changement climatique risque d'avoir un impact négatif sur des dizaines de millions de citoyens en Afrique, à moins que la planification n'intègre les risques futurs.

La sécurité de l'eau a traditionnellement été gérée de manière isolée, avec des institutions fragmentées et une volonté politique limitée. Les pays peinent à quantifier et à gérer les compromis entre les secteurs, les échelles et les bénéficiaires, avec des impacts imprévus et souvent négatifs sur d'autres aspects du système de l'eau.

Des progrès ont été réalisés, mais leur transposition à grande échelle s'est avérée difficile. L'innovation et les nouvelles technologies offrent davantage d'options mais nécessitent un financement et un engagement du secteur privé. De meilleures données sur les politiques, les réglementations et les autres approches sont nécessaires pour assurer la sécurité de l'eau à différents niveaux (communauté, ménage, national, etc.) et pour les intégrer dans les approches d'adaptation et de résilience. Il est notamment essentiel de comprendre comment faire en sorte que les pauvres puissent bénéficier des investissements, des politiques et des réglementations en matière de sécurité de l'eau afin de maximiser les avantages pour les plus vulnérables/ marginalisés.

En outre, les enseignements tirés du COVID-19 ont révélé des lacunes dans les systèmes de technologies de l'information et de la communication (TIC), la bande passante et l'accès aux données, ayant ainsi des répercussions sur la transition de l'Afrique vers la quatrième révolution industrielle (4RI). Il convient de remédier à cette situation et de consentir des investissements supplémentaires pour que l'Afrique puisse s'engager pleinement et efficacement avec le reste du monde dans l'ère numérique.



Villes Vertes et Résilientes

Axées sur l'eau (inondations et ressources en eau) et sur l'amélioration de l'information, de la communication et des technologies

Les villes africaines participent de plus en plus aux examens locaux volontaires (ELV), grâce auxquels la mise en œuvre des ODD est évaluée au niveau des autorités locales, qui nécessitent souvent davantage de soutien pour traiter la question clé de l'eau et de l'assainissement. L'intégration de ce processus d'examen au niveau local peut améliorer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et garantir la cohérence des politiques du niveau mondial au niveau national et infranational.

La planification urbaine des espaces verts publics concernant les systèmes de transport (y compris les véhicules zéro émission (VZE) et les infrastructures nécessaires) et les flux de circulation qui minimisent la pollution de l'air dans les villes africaines ont un effet positif sur la biodiversité, le climat, le bien-être et la qualité de l'air. De plus, les parcs avec des arbres, des arbustes, des bassins d'eau et des zones de loisirs, ainsi que des terres forestières plus étendues autour des centres urbains peuvent atténuer les conséquences du changement climatique dans les zones urbaines, la santé, le climat, la biodiversité, la santé et joueront également un rôle positif dans la cohésion sociale. Cet impact veille à ce que les villes deviennent de meilleurs endroits pour vivre et travailler.

À mesure que le continent s'urbanise, l'atténuation des risques de catastrophes jouera un rôle important pour garantir la stabilité sociale et économique des villes africaines. L'urbanisation offre d'énormes possibilités de développement économique et humain pour de nombreux pays africains. Toutefois, ces possibilités sont également vulnérables aux risques et aux pertes liés aux catastrophes. Depuis les années 1970, ces dernières se sont multipliées dans la région, l'augmentation de l'exposition humaine aux risques de catastrophe étant largement due à la croissance démographique, particulièrement concentrée dans les villes, et aux effets de la fragilité et du changement climatique.

Le rapport de l'Afrique pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2018) indique que de nombreux centres urbains ont connu des catastrophes urbaines ces dernières années, plus particulièrement des inondations et des glissements de terrain. Le rapport note également que les catastrophes technologiques engendrées par des défaillances techniques, des pannes de systèmes, des erreurs humaines, des accidents industriels, des incendies, des effondrements de bâtiments, des déversements de pétrole et des accidents de transport, ont augmenté en fréquence et en gravité sur le continent. La tendance croissante des catastrophes urbaines signifie que les gouvernements nationaux et locaux, les autorités municipales et les institutions décentralisées, y compris les unités de planification urbaine, les unités de gestion de l'environnement et les autres prestataires de services sociaux au niveau de la ville, devront comprendre, s'engager et prendre en compte les investissements à long terme en matière de résilience au climat et aux catastrophes dans les processus de planification et de mise en œuvre urbaines, sur la base d'informations pratiques faciles à utiliser et à comprendre par les organes politiques et décisionnels au niveau du gouvernement local.

Domaines d'intervention

La mise en pratique de la science du climat en mesures de résilience et d'adaptation constitue le problème déterminant du défi de l'adaptation climatique auquel nous sommes confrontés aujourd'hui. Afin de rendre la science du climat pertinente et utilisable, il est nécessaire de comprendre le contexte d'application.

Dans le cadre des villes vertes et résilientes, le Plan d'action visera à:



Villes Vertes et Résilientes

Axées sur l'eau (inondations et ressources en eau) et sur l'amélioration de l'information, de la communication et des technologies

1

Promouvoir la Vision africaine de l'eau pour 2025 et la mise en œuvre des engagements de Sharm-El Sheikh à savoir: l' Utilisation équitable et durable de l'eau pour le développement socio-économique en investissant dans l'amélioration de la gestion des ressources en eau, telles que les bassins versants, les réservoirs et les lacs, en améliorant l'efficacité de l'utilisation de l'eau ainsi que la collecte des eaux de pluie et la modernisation des systèmes d'irrigation vers des systèmes plus économes en eau dans la domestication, l'intégration et la mise en œuvre du Cadre pour le développement de l'irrigation et la gestion de l'eau agricole (IDAWM) en Afrique.

2

Réaliser des progrès en ce qui concerne le financement des infrastructures d'eau et d'assainissement afin d'améliorer l'accès à l'eau et d'accroître la résilience de la population, de manière à favoriser l'engagement de Charm El-Cheikh en matière d'eau et d'assainissement en vue de la réalisation des ODD dans le cadre de l'Agenda 2063.

3

Élaborer des exposés sur les risques climatiques décrivant les futurs climatiques et socio-économiques possibles pour une ville, un pays ou une région afin de sensibiliser au changement climatique et à l'incertitude et de faciliter les engagements. Appliquer une approche de prise de décision en cas d'incertitude afin de fournir aux décideurs les outils nécessaires pour prendre des décisions dans un éventail de futurs possibles. Développer et appliquer la diversité des connaissances et des outils scientifiques de pointe, tels que la modélisation des précipitations à haute résolution, la cartographie des risques d'inondation et les outils de décision en matière de gestion de l'eau.

4

Mettre en œuvre la gestion des risques urbains en accélérant la mise en œuvre du programme d'action africain pour la réalisation du cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et soutenir les progrès en matière de développement d'infrastructures résistantes au climat.

4. Partenariats et mobilisation des ressources

Une transformation économique verte nécessitera des partenariats solides et une coordination avec les investisseurs publics et privés pour atteindre les objectifs proposés dans le Plan d'action pour la relance verte. Une stratégie délibérée de partenariat et de mobilisation des ressources sera nécessaire pour faciliter une approche coordonnée visant à maximiser la mobilisation collaborative des ressources. La stratégie de création de partenariats pour la mobilisation des ressources prévoit une approche par étapes, comme indiqué à l'annexe 1.

5. Mécanisme de mise en œuvre et de coordination

La Commission de l'Union africaine assurera la coordination de la mise en œuvre du Plan d'action pour la relance verte au niveau continental, fournira des orientations stratégiques et facilitera l'intégration et la mise en œuvre du Plan d'action pour la relance verte. Ce mécanisme est détaillé à l'annexe 2.

Les pays seront invités à s'inspirer du Plan d'action pour la relance verte, à élaborer leurs stratégies nationales et à identifier les programmes et activités pour mettre en œuvre ce Plan d'action. Pour assurer la mise en œuvre efficace du plan d'action, il est proposé que les pays mettent en œuvre et fournissent des informations pour la réalisation d'activités dans les cinq domaines d'intervention du plan d'action pour la relance verte : - (i) Soutien aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et aux programmes nationaux de transition juste (ii) Solutions fondées sur la nature et la biodiversité - gestion durable des terres, foresterie, océans et écotourisme (iii) Agriculture résiliente - axée sur le développement économique et les emplois verts (iv) Villes vertes et résilientes - axées sur l'eau (inondations et ressources en eau) et sur l'amélioration de l'information, de la communication et des technologies (v) Financement climatique - augmentation des flux, de leur efficacité et de leur impact.

6. Suivi, rapports et plaidoyer

Des informations sur la mise en œuvre des cinq domaines d'intervention seront demandées aux États membres conformément au tableau de l'annexe 3 (suivi, rapports et plaidoyer). Ce tableau sera compilé et analysé dans un rapport de mise en œuvre.

